

UFDG

Union des Forces Démocratiques de Guinée



**Décision N° 017/UFDG/CAB/2025
portant désignation d'un Trésorier National intérimaire**

Le Président

Vu les Statuts et le Règlement intérieur du Parti ;

Vu les nécessités de service

Décide

Article 1^{er}

Mr **Kalémodou YANSANÉ**, Vice-Président chargé des Affaires Économiques et Financières, est nommé, à titre intérimaire, cumulativement à ses fonctions, Trésorier National du Parti en remplacement de Mr Mamadou Maladho DIALLO.

Article 2

La présente décision abroge toute décision antérieure et contraire. Elle prend effet à compter de sa date de signature et sera publiée partout où besoin sera.

Conakry, le 10 mars 2025



Cellou Dalein DIALLO